



RÈGLES ET APPLICATIONS DE LA « MERCY RULE »

Le cadre réglementaire

TITRE II - REGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX COMPETITIONS DE FOOTBALL AMERICAIN

Chapitre II : Organisation des championnats nationaux

Article 20 : Homologation des résultats de matchs et Mercy Rule

« (...) 2) Mercy Rule

La Commission Sportive Football Américain, la CNA et la DTN peuvent publier conjointement une circulaire concernant la mise en place de la Mercy Rule, circulaire qui précise les différents cas d'application.

Pour les compétitions dans les catégories hors de la catégorie senior sur lesquels la Mercy Rule est mise en place, le score final inscrit sur la feuille de match est le score acquis au moment où la Mercy Rule est entrée en application, dès l'instant où le score atteint un écart d'au moins 35 points. Le match est alors automatiquement arrêté par l'Arbitre Principal et peut se poursuivre sous la forme d'un match amical.

Si l'Arbitre Principal omet d'inscrire le score acquis au moment de l'application de la Mercy Rule sur la feuille de match, et que la Mercy Rule a manifestement été ou aurait dû manifestement être appliqué, le score entériné par la Commission Sportive Football Américain sera alors de 35-0.

Pour les compétitions dans la catégorie senior sur lesquels la Mercy Rule est mise en place, le score final inscrit sur la feuille de match est le score acquis à l'issue de la rencontre ».

Explication et application

Le football américain est un sport où il n'est pas possible pour le plus faible de limiter le score, tout comme il est potentiellement faisable de le faire par exemple au « soccer » en adoptant une tactique défensive.

La règle de la « **MERCY RULE** » a été réfléchi aux Etats-Unis afin de limiter les écarts de score entre équipes.

La Direction Technique Nationale souhaite que cette règle soit la règle pour toutes les divisions où l'objectif de compétition n'est pas le plus important et ce pour tous les niveaux de championnats nationaux et territoriaux des catégories **U12 à U20 incluse**.

Il existe une seule exception pour les catégories en dessous de SENIOR pour la saison 2023-2024 :

La division nationale « SAPHIR » de football américain à 11 contre 11 qui vise à incarner le plus haut niveau de performance de la catégorie U20 n'appliquera pas cette MERCY RULE.



Pour le reste des compétitions, l'objectif est de ne pas décourager les joueurs et notamment les plus jeunes, dont le nombre doit être nettement supérieur dans toutes les structures, en limitant l'écart de points au tableau d'affichage.

Pour les compétitions dans les catégories jeunes sur lesquels la Mercy Rule est mise en place, le score final inscrit sur la feuille de match est le score acquis au moment où la Mercy Rule est entrée en application, dès l'instant où le score atteint un écart d'au moins 35 points.

Le match est alors automatiquement arrêté par l'Arbitre Principal et peut se poursuivre sous la forme d'un nouveau match amical.

Si l'Arbitre Principal omet d'inscrire le score acquis au moment de l'application de la Mercy Rule sur la feuille de match, et que la Mercy Rule a manifestement été ou aurait dû manifestement être appliqué, le score entériné par la Commission Sportive Football Américain sera alors de 35-0.

En cette saison 2024-2025 de fusion de la D3 et du niveau régional, il est prévu que la règle de la « **MERCY RULE** » **s'applique au niveau SENIOR que sur le seul championnat de France de troisième division** « Casque d'Argent » où nous sommes dans une compétition où les différences d'objectif de clubs, d'équipes et de niveau d'entraînement peuvent être importants.

Rappel :

La directive concernant la « Mercy Rule » dans toutes les catégories « Jeunes » reste inchangée.

Elle s'impose automatiquement en U20 territorial et en U17, ainsi que sur les plateaux U14/U12/U10.

Il en est de même pour le challenge féminin.

La Mercy Rule s'applique automatiquement à partir du moment où une équipe est menée de plus de 35 points.

Cette directive est applicable pour toute la saison 2024/2025 et jusqu'à abrogation ou modification pour les saisons futures.